



Wirtschafts-, Energie- und Umweltdirektion
Amt für Landwirtschaft und Natur
Abteilung Direktzahlungen

[Drucken](#) [Speichern](#) [Zurücksetzen](#)

Molkereistrasse 23
3052 Zollikofen
+41 31 636 13 60
info.adz@be.ch
www.gelan.ch

Formulaire de déclaration pour les cas de force majeure

Les dégâts doivent être **confirmés** par l'**office de recensement**. Il faut faire parvenir le formulaire au Service des paiements directs avec des justificatifs (photos, quittances d'achat des semences, etc.), à l'adresse ADZ, Molkereistrasse 23, 3052 Zollikofen ou par courrier électronique à info.adz@be.ch.

1. A remplir par l'exploitant-e :

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Rue et numéro	<input type="text"/>	NPA et lieu	<input type="text"/>
PID GELAN	<input type="text"/>	N° exploitation GELAN	<input type="text"/>
		Commune de domicile	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>	Numéro mobile et/ou tél. fixe	<input type="text"/>
ID unités d'exploitations/ cultures	<input type="text"/>	Surfaces concernées (en ares)	<input type="text"/>

Description des dégâts/motifs de la demande (p.ex. Extenso, Suisse-Bilanz, SPB, etc.)

Lieu et date

Signature exploitant-e

2. A remplir par l'office de recensement :

L'office de recensement confirme que les données fournies sont correctes et que les cultures ont bien subi les dégâts décrits.
Office de recensement

Lieu et date

Signature

3. A remplir par le **Service des paiements directs** :

Suite à l'évaluation effectuée par le Service des paiements directs, le cas de force majeure est

accepté

refusé

Remarques

Lieu et date

Signature